



Déclaration de performance

N° QUICKTILE2023-001

1. Code d'identification unique du produit type : QUICKTILE
2. Numéro de type, lot ou série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du RPC EU 305/2011 : Voir N° de série sur le produit
3. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Plaques métalliques pour couverture secondaire ou rénovation, bardages extérieur et intérieur et cloisons.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 §5 dudit règlement : SEDPA France – 6 rue du Tilleul – BP 9 – 59840 PERENCHIES – France
Tél. +33.3.20.00.99.00 – Fax : +33.3.20.00.99.29 – www.sedpa.com / contact@sedpa.com
5. Les cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 dudit règlement : N/A
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances de produit de construction, conformément à l'annexe V dudit règlement : Système 3 pour la résistance au feu et les substances dangereuses, Système 4 pour toutes les autres caractéristiques.
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Nom et n° de l'organisme notifié : N/A
Norme harmonisée : EN 534 :2006 + A1 :2010
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique a été délivrée : N/A
9. **Performances déclarées**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique (1.2kN/m)	Pass	EN 14782 : 2006
Perméabilité à l'eau	Satisfaite	
Variation dimensionnelle	12 E – 6	
Substances dangereuses	NPD	
Durabilité : Matériau Acier Classe de tolérance Revêtement face 1 face 2	S320GD II Polyester 25μ PRIM7M-12M	
Réaction au feu	Classe A1	CWFT 2010/737/EU
Feu extérieur de toiture	BRoof(t3)	CWFT 2000/553/CE

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant en son nom par :

Thibaut WAUQUIER – Président Directeur Général

A Pérenchies, le 16 mai 2025